

MOLINEUF

COMMUNE DE VALENCISSE



LOIR-ET-CHER

promenades et randonnées



BLOIS-CHAMBORD - AGGLOPOLYS

ACCÈS

D 766 Blois - Château-Renault
RN 152 Tours - Blois, puis la D 135

CHEMIN FAISANT

CIRCUIT 1 :

- Moulin d'Orchaise (privé)
- Manoir de Nervau (privé)
- Église Saint-Secondin XII^e
- Château de Bury (IMH), construit en 1511

CIRCUIT 2 :

- Moulin d'Orchaise (privé)
- Manoir de Nervau (privé)
- Église Saint-Secondin, XII^e
- Moulin de Bury (privé)
- Château de la Poterie (privé)

CIRCUIT 3 :

- Moulin d'Orchaise (privé)
- Lavoir de Gué Taureau

UN PEU PLUS LOIN

- Blois
- Monteaux
- Mesland
- Saint-Sulpice-de-Pommeray
- Saint-Lubin-en-Vergonnois
- Valencisse (Chambon-sur-Cisse, Orchaise)
- Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse, Seillac)
- Veuzain-sur-Loire (Onzain, Veuves)

À VOIR

Moulin de Molineuf
Manoir de Nervau (privé)
Église Saint-Secondin, XII^e
Château de Bury (IMH)
Château de la Poterie (privé)
Moulin de Champigny
Lavoir de Gué-Taureau

Restaurant, hôtel

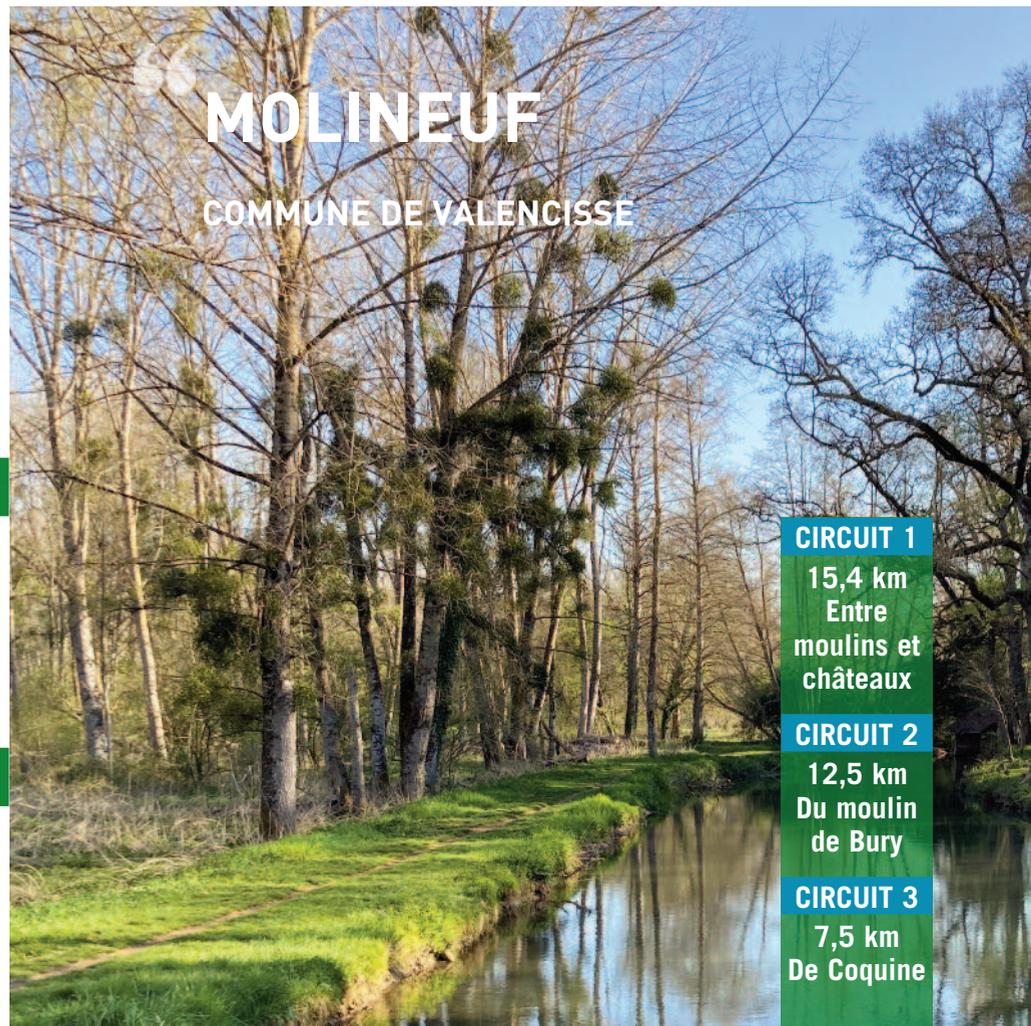
1 JOUR DE SENTIER, 8 JOURS DE SANTÉ !

Ce circuit emprunte des rues et des chemins communaux.

- Restez sur les trottoirs
- Soyez vigilants pour la traversée des routes
- Respectez la nature
- Respectez votre environnement
- Ramassez vos déchets

RESPECTER LA NATURE, C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par Agglopolys, communauté d'agglomération de Blois et la commune de Valencisse avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre 2, rue du Limousin 41000 BLOIS
Tél. : 0254561959 — e-mail : loir-et-cher@ffrandonnee.fr
<https://loir-et-cher.ffrandonnee.fr/>



CIRCUIT 1

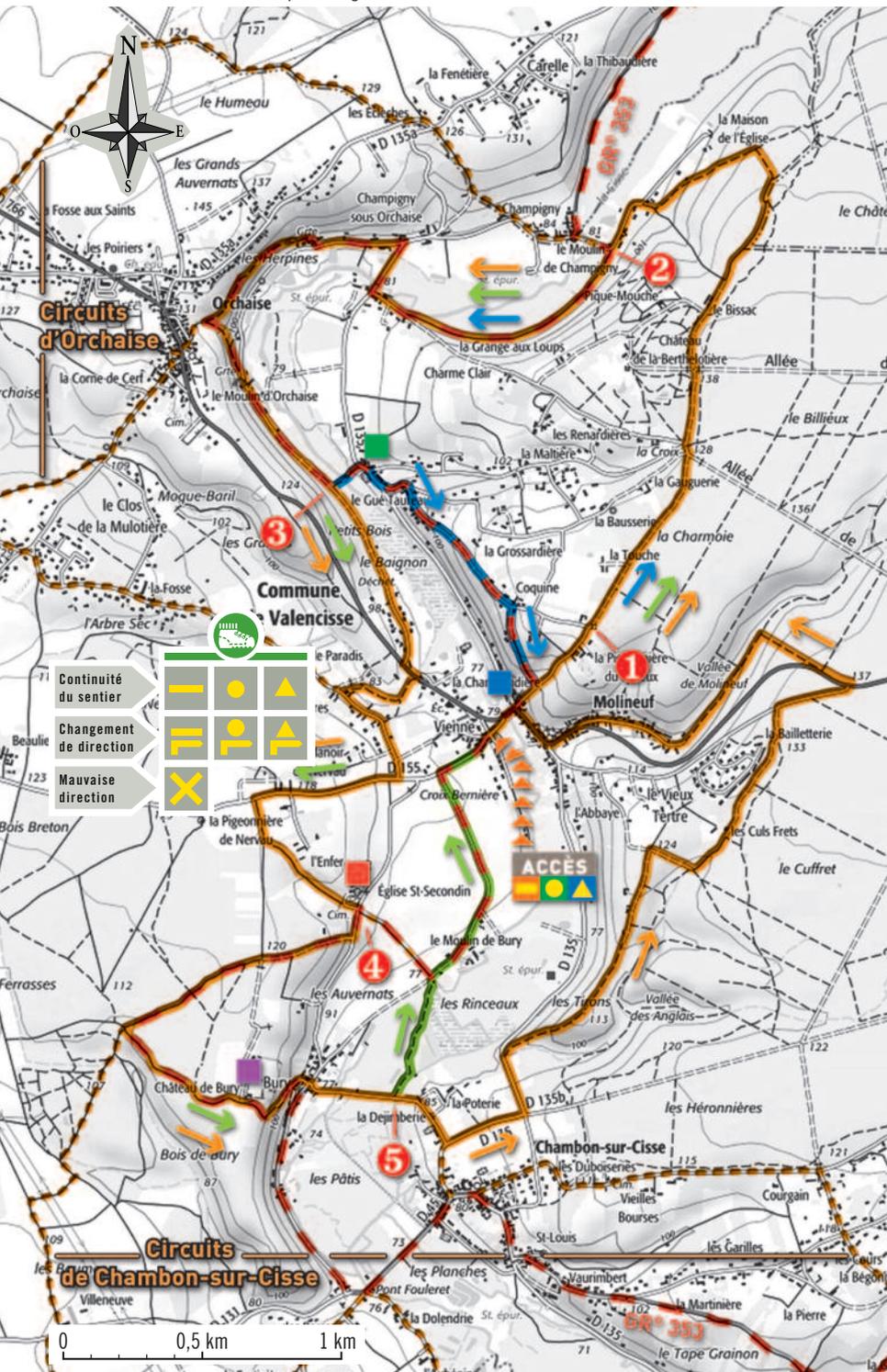
15,4 km
Entre
moulins et
châteaux

CIRCUIT 2

12,5 km
Du moulin
de Bury

CIRCUIT 3

7,5 km
De Coquine



CIRCUIT 1

15,4 km – 5 h 10

Entre moulins et châteaux

ACCÈS

Parking de la mairie

Passer le lavoir et traverser la Cisse ■, franchir la D 135 (*prudence !*) et gravir le chemin des Billieux.

① À la Pigeonnière du Billieux, franchir la barrière ONF. Au croisement de la Gauguerie, poursuivre légèrement sur la droite par une allée blanche. Passer la Berthelotière, le Bissac et s'engager sur 400 m dans le rain de la Berthelotière. Au croisement descendre sur la gauche, en direction de la Maison de l'Église.

② (*on rejoint le GR® 353* ■), suivre en face un chemin herbeux. Déboucher sur une petite route que l'on suit sur la droite. Rejoindre la D 135 (*prudence !*) et la suivre sur la droite. Au croisement, virer à gauche chemin du Vieux-Moulin. Après 300 m, gravir à droite le sentier des Herpines à flanc de coteau. Déboucher sur un chemin que l'on descend sur la gauche; retrouver la vallée et poursuivre sur la droite.

③ (*on quitte le GR® 353*) Continuer en direction de la Chambaudière. À la route (*prudence !*) la suivre sur la gauche sur 100 m. Traverser (*prudence !*) et prendre en contrebas un chemin herbeux. Aux Blossières, tourner à gauche pour rejoindre la D 155. La suivre sur la droite, passer le manoir de Nervau. Après 100 m, prendre à gauche vers l'Enfer et l'église Saint-Secondin ■.

④ (*On rejoint le GR® 353*). Suivre la route à droite et le premier chemin à droite qui remonte dans les bois. Continuer jusqu'au croisement de quatre chemins et virer à gauche à angle droit. Passer à proximité du château de Bury ■ et descendre dans le hameau de Bury. Au stop (*on quitte le GR® 353*) poursuivre en face en direction de Chambron-sur-Cisse.

⑤ Poursuivre tout droit puis prendre à gauche au premier carrefour, puis à gauche au carrefour suivant. Après 200 m, juste avant le vira-

ge, gravir le chemin des Tirons. Continuer sur le chemin blanc à droite, passer les Culs Frets et la Baguetterie. À une route, partir sur la droite. Au stop (*prudence !*), traverser et prendre à gauche, sur 150 m, le chemin qui suit le bas-côté droit de la route, puis à droite le premier chemin et immédiatement à gauche le chemin qui descend le coteau. Déboucher sur une allée, la suivre sur la gauche, passer la barrière ONF. Passer devant la chapelle Sainte-Thérèse avant de retrouver le pont et le parking.

CIRCUIT 2

12,5 km – 4 h 10

Du moulin de Bury

ACCÈS

Identique au circuit 1 jusqu'au point ⑤.

⑤ Juste avant le pont, emprunter à gauche le chemin longeant la rivière (*on rejoint le GR® 353* ■). Suivre sur la droite le chemin blanc. Au stop (*prudence !*), suivre la D 155 sur la droite et rejoindre le bourg et le parking.

CIRCUIT 3

7,5 km – 2 h 30

De Coquine

ACCÈS

Identique au circuit 1 jusqu'au point ③.

③ Prendre à gauche et passer la Cisse en direction du Gué Taureau ■. À la route (*prudence !*), la suivre sur la droite, laisser sur la gauche le chemin de la Maltière et s'engager à gauche dans le chemin de Coquine. Suivre la première route sur la droite qui passe entre deux maisons. Traverser le hameau de la Grossardière. À Coquine, au transformateur, prendre le premier chemin à droite (*vue sur les bâtiments des Carmélites*). À la route (*prudence !*), continuer sur la droite. Traverser la D 766 (*prudence !*), rejoindre le parking.